

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: IMIDASECT ANTS

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2017-0024

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0017178-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Imidasect Ants

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sharda Europe B.V.B.A
	Adresse	Heedstraat 58 1730 Asse Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2017-0024	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0017178-0000	
Date de l'autorisation	29/06/2016	
Date d'expiration de l'autorisation	30/06/2022	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Sharda Cropchem Limited
Adresse du fabricant	Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Dominic Holm, 29th Road, Bandra 400050 Mumbai Inde
	DTS OABE S.L., Polígono Industrial Zabale, Parcela 3 48410 Orozco (Vizcaya) Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

37 - Imidaclopride

Nom du fabricant

Sharda Europe B.V.B.A

Adresse du fabricant

Heedstraat 158 1730 Asse Belgique

Emplacement des sites de fabrication

HEBEI VEYONG BIO-CHEMICAL CO.LTD, 393 East Heping Road - Shijizhuang Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	0,01

2.2. Type de formulation

Gel

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation non professionnelle

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Application de l'appât en gel à l'aide d'une cartouche
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Monomorium pharaonis</i> Nom commun: fourmis pharaon Stade de développement: œufs; larves; nymphes; pupes; imagine; adultes Nom scientifique: <i>Linepithema humile</i> Nom commun: fourmis argentines Stade de développement: œufs; larves; nymphes; pupes; imagine; adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Usage intérieur Usage extérieur comme une barrière autour des bâtiments (objectif d'application: Protection de la santé)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Application de l'appât en gel à l'aide d'une cartouche Méthode d'application: En boîtes d'appâts Description détaillée: Application de l'appât en gel à l'aide d'une cartouche
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0.2-0.4/m²; 0.2g/m (application non couverte - intérieur); 0.2g/l entrée d'air ou procès de butinage; 0.2g/m périmètre du bâtiment (application non couverte - extérieur) Dilution (%): 100 Nombre et fréquence des applications: Le produit peut être utilisé en continu pendant 2 - 3 mois sans remplacer les boîtes d'appât ouvertes ou appâts non consommés. Maximum de 12 applications par année. Taux d'application: Max. 0.35g/m² (boîte d'appât intérieure) Max. 0.23 g/m périmètre du bâtiment (boîte d'appât extérieure) Dilution (%): 100 Nombre et fréquence des applications: Le produit peut être utilisé en continu pendant 2 - 3 mois sans remplacer les boîtes d'appât ouvertes ou appâts non consommés. Maximum de 12 applications par année.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Cartouche, PEHD. COEX et polypropylène transparent: 3g, 5g, 10g et 15g
Boîte d'appât, PEHD. COEX et polypropylène transparent: 0.75g, 1g, 1.2g et 1.4g

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Aucun

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucun

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucun

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucun

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucun

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - usage professionnel

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Application de l'appât en gel à l'aide d'une cartouche

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Monomorium pharaonis
Nom commun: fourmis pharaon
Stade de développement: œufs; larves; nymphes; pupes; imagine; adultes

Nom scientifique: Linepithema humile
Nom commun: fourmis argentines
Stade de développement: œufs; larves; nymphes; pupes; imagine; adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Usage intérieur
Usage extérieur comme une barrière autour des bâtiments
(objectif d'application: Protection de la santé)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:
Application de l'appât en gel à l'aide d'une cartouche

Méthode d'application: En boîtes d'appâts
Description détaillée:
-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 0.2-0.4/m²; 0.2g/m (application non couverte - intérieur); 0.2g/l entrée d'air ou procès de butinage; 0.2g/m périmètre du bâtiment (application non couverte - extérieur)
Dilution (%): 100
Nombre et fréquence des applications:
Le produit peut être utilisé en continu pendant 2 - 3 mois sans remplacer les boîtes d'appât ouvertes ou appâts non consommés. Maximum de 12 applications par année.

Taux d'application: Max. 0.35g/m² (boîte d'appât intérieure); Max. 0.23 g/m périmètre du bâtiment (boîte d'appât extérieure)
Dilution (%): 100
Nombre et fréquence des applications:
Le produit peut être utilisé en continu pendant 2 - 3 mois sans remplacer les boîtes d'appât ouvertes ou appâts non consommés. Maximum de 12 applications par année.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Cartouche, PEHD. COEX et polypropylène transparent: 30g, 35g, 50g, 75g et 100g
Boîte d'appât, PEHD. COEX et polypropylène transparent: 0.75g, 1g, 1.2g et 1.4g

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Aucun

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucun

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucun

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucun

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucun

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

1. Avant le traitement, enlever toute source naturelle de nourriture pour les fourmis (déchets, les restes de nourriture ...) de la zone infestée afin d'encourager l'ingestion du gel.
2. Lorsque les fourmis sont présentes à l'intérieur, placer le gel sous forme de gouttes ou de lignes fines à proximité des pistes de fourmis, les points d'entrée et de leurs nids.
3. Lorsque les fourmis sont présentes à l'extérieur, placer le gel sous forme de gouttes ou de lignes fines dans les nids ou les sentiers de fourmis.
4. Si la présence de fourmis est seulement suspectée ou détectée de façon sporadique, il est recommandé d'utiliser le gel dans une boîte à appât.
5. Vérifier les boîtes d'appâts une fois par semaine.
6. Au cours des inspections. Vérifier la zone traitée et si nécessaire remplacer le gel.
7. Ne pas appliquer le produit sur des surfaces absorbantes.
8. Appliquer le produit loin des sources de lumière du soleil ou de chaleur directe (par exemple, ne pas le placer sous un radiateur).
9. Éviter l'utilisation continue du produit
10. Si l'infestation persiste malgré les instructions de l'étiquette, contacter un professionnel de la lutte antiparasitaire.
11. Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. Mesures de gestion des risques

1. Évitez tout contact inutile à la préparation. Une mauvaise utilisation peut causer des dommages à la santé.
2. Tenir à l'écart de la nourriture, boissons et des aliments pour animaux.
3. Ne pas contaminer la nourriture, alimentation, des ustensiles ou des surfaces en contact avec les aliments.
4. Tenir hors de portée des enfants.
5. Éviter le rejet dans l'environnement.
6. L'application extérieure ne doit être effectuée que sur des surfaces pavées (ne pas appliquer sur le sol nu).
7. Retirer les boîtes d'appât lorsque l'invasion cesse ou est éliminée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucun

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Jeter le contenant / contenu d'une manière sûre et conformément à la législation nationale
CEE: 200119 -Code Européen des déchets: pesticides (SDS)
EWC 150110 -Code Européen des déchets: résidus d'emballage contenant ou contaminés par des substances dangereuses (SDS)

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de vie: 24 mois

6. Autres informations

Le produit contient un amérissant.

En raison de déficits techniques de l'éditeur du RCP, les points suivants doivent être repris ici:

P501 -Éliminer le contenu / les conteneurs selon la législation nationale